

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS SOMMET DE L'ELEVAGE 2025

Article 1 - Organisation

La société Comptafrance, dont le siège social est situé au 10 rue Georges Pompidou – 18000 Bourges, organise un jeu concours intitulé "La roue Comptafrance" (ci-après dénommé le "Jeu Concours") à l'occasion du Sommet de l'Elevage 2025.

Article 2 - Conditions de Participation

Le Jeu Concours est ouvert à toute personne majeure résidant en France et se rendant au Sommet de l'Elevage se déroulant du 7 au 10 octobre 2025. Le Jeu Concours, quant à lui, se déroulera les 7, 8, 9 et 10 octobre. Comptafrance se réserve le droit d'arrêter le jeu en cas de rupture de stock des lots.

La participation est limitée à une seule tentative par personne pendant toute la durée du salon. Elle implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Les salariés de Comptafrance et leur famille sont exclus de participation.

Article 3 - Modalités de Participation

Pour participer, chaque visiteur doit :

- Remplir un formulaire de contact (en version papier ou numérique via le QR code disponible sur le stand ;
- Puis faire tourner la roue mise à disposition sur le stand ;
- Le lot remporté dépendra de la section de la roue désignée par l'aiguille une fois l'arrêt complet de la roue.

Article 4 - Désignation du Gagnant

La roue comporte 14 sections, chacune correspondant à l'un des lots suivants :

- 7/14 sections : Crayon éternel (valeur indicative : 0,40 €)
- 3/14 sections : Sac en toile de jute logoté (valeur indicative : 4,35 €)
- 3/14 sections : Casquette logotée (valeur indicative : 7,62 €)
- 1/14 sections : Bouteille de vin mousseux blanc de blanc (valeur indicative : 10,65 €)

Les stocks étant limités, la participation au jeu ne garantit pas l'obtention d'un lot spécifique. En cas de rupture d'un lot, un lot de substitution de valeur équivalente ou inférieure pourra être proposé.

Article 5 – Remise des lots

Le lot est remis immédiatement au participant après avoir fait tourner la roue, dans la limite des stocks disponibles.

Article 6 - Données Personnelles

Les informations personnelles collectées via le formulaire dans le cadre du Jeu Concours seront utilisées exclusivement à des fins commerciales ou de communication, et uniquement si le participant a donné son consentement et ne seront en aucun cas transmises à des tiers sans le consentement préalable des participants.

Conformément à la loi en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Ce droit peut être exercé en contactant direction@comptafrance.fr.

Article 7 - Responsabilité et litiges

Comptafrance se réserve le droit de modifier, reporter ou annuler le Jeu Concours si les circonstances l'exigent, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée de ce fait. Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent règlement sera tranché souverainement par la société Comptafrance.

Article 8 – Consultation du règlement

Le présent règlement est disponible sur simple demande au stand Comptafrance pendant toute la durée du salon et via un lien présent dans le formulaire d'inscription.